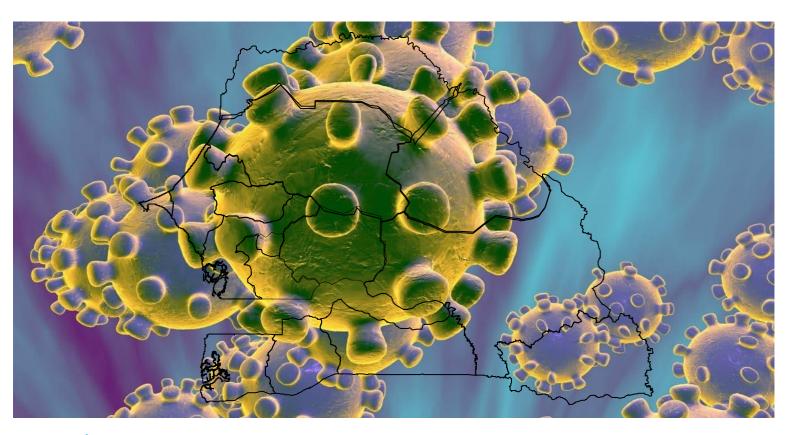


République du Sénégal Ministère de la Santé et l'Action sociale



Riposte à l'épidémie du nouveau coronavirus COVID-19, Sénégal

Rapport de situation nº1 du 4 mars 2020







Riposte à l'épidémie du nouveau coronavirus – COVID-19

1. Points saillants

- Un nouveau cas confirmé de COVID-19 en date du 03 mars 2020 ;
- Cumul de 02 cas confirmés de COVID-19 au Sénégal (1er cas confirmé en date du 02/03/2020)
- 47 contacts directs identifiés :
- Didentification des contacts dans les vols amenant les deux patients au Sénégal en cours avec le concours des compagnies aériennes concernées et des services de police de l'aéroport International Blaise Diagne (AIBD);
- Deux nouvelles alertes reçues en date du 03/03/2020, validées toutes comme cas suspects (dont un confirmé comme cas de COVID19 et le second en cours d'investigation au Laboratoire);
- Cumul de 10 alertes reçues depuis le 1^{er} Février 2020 dont 7 validés comme cas suspects (70%) : 2 cas confirmés, 4 testés négatifs et un résultat attendu :
- Réunion présidentielle d'urgence sur le COVID-19 le 2 mars 2020
- Validation du plan de riposte sur le nouveau coronavirus et de son budget par monsieur le président de la République
- Activation du Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire suite la confirmation du premier cas de COVID-19;
- Poursuite des actions de renforcement du système d'alerte précoce et du contrôles sanitaire aux points d'entrée, particulièrement à l'AIBD;
- 3 patients hospitalisés au centre de traitement des maladies à potentiel épidémique de l'Hôpital Fann au 03/03/2020;
- Diffusion de 2 communiqués de presse du ministère de la santé les 2 et 3 mars 2020 ;
- Point de presse du ministre de la Santé le 2 mars 2020.

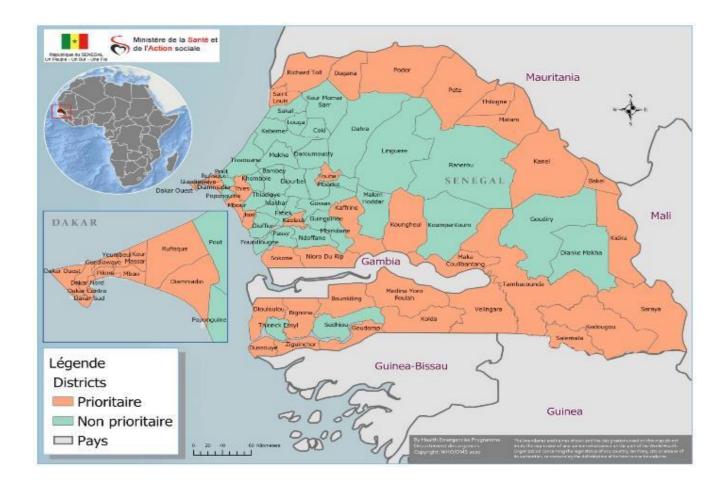
2. Contexte

Le 31 décembre 2019, les autorités chinoises ont informé l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'un groupe de cas de pneumonie d'origine inconnue survenus dans la ville de Wuhan, Province de Hubei. Le 07 janvier 2020, les autorités chinoises ont isolé un nouveau type de coronavirus, dénommée COVID-19, responsable de cette épidémie. Le 20 janvier 2020, des cas confirmés d'infection au COVID19 ont été rapportés en dehors de la Chine, notamment en Thaïlande, au Japon et en République de Corée. Le 30 janvier, l'OMS a déclaré l'épidémie de COVID-19 comme urgence de santé publique de portée internationale. Utilisant un outil d'analyse du niveau de préparation des pays, fourni par l'OMS, le Sénégal a identifié 45 districts prioritaires pour la préparation au COVID-19 sur les 78 que compte le pays (figure 1).

Dans le cadre de la surveillance de l'épidémie, la cellule d'alerte du MSAS a contacté le District sanitaire de Dakar ouest le 28 février 2020 vers 11h pour un cas suspect de COVID-19. L'information est venue d'un médecin travaillant à SOS Médecin. Tous ces signes sont apparus dans un contexte de voyage récent en France.

Les prélèvements effectués le 02 mars 2020 se sont révélés positifs au COVID-19.

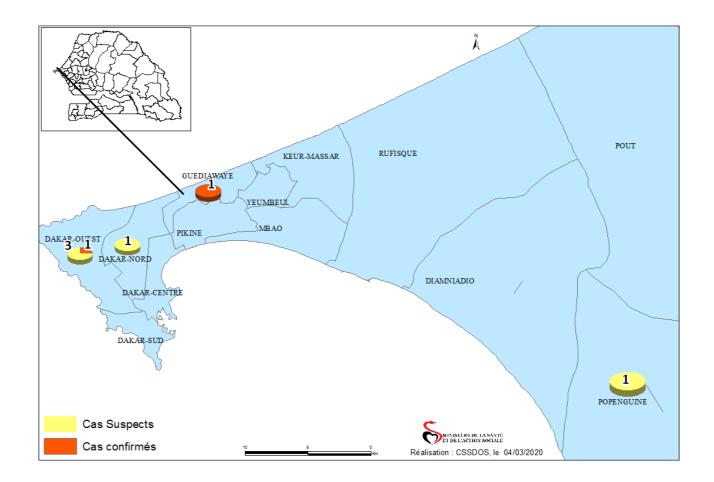
Dans ce contexte, le COUS a été activé le 2 mars 2020 et un système de gestion des incidents a été mis en place. Un total de 45 districts a été identifiés comme prioritaires pour les opérations de préparation et riposte à l'épidémie de COVID-19 (figure 1).



3. Situation épidémiologique

Cas confirmés de COVID-19

- Premier Cas: Il s'agit d'un homme âgé de 33 ans de nationalité française vivant au Sénégal avec sa famille depuis plus de deux ans. Il a séjourné en France (Marseille, Nîmes, Lécluse) du 13 au 25 février 2020 et est arrivé à l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) le 25 février 2020 après une escale à Barcelone. Sa symptomatologie a débuté le 27 Février 2020 par une fièvre à 39° accompagnée de mal de gorge et céphalées. Tous ces signes. Il a consulté un médecin au téléphone le 28/02/2020 qui, prenant en compte son histoire récente de voyage dans une zone en épidémie active a alerté l'équipe de surveillance du COVID-19. Il a été testé positif au COVID-19 le 02/03/2020, puis transféré à au centre de traitement de l'hôpital Fann. Concernant les contacts: 9 sont de son entourage (famille et collaborateurs de travail) et 130 les passager et l'équipage du vol. Son état clinique est stable.
- Deuxième cas : il s'agit d'un homme de 80 ans, de nationalité française, résidant à Sarcelles dans la banlieue parisienne en France. Il est arrivé au Sénégal le 29 février 2020. Il a été consulté le 2 mars 2020 dans un hôpital de la ville de Dakar, puis transféré au service de maladies infectieuses de l'hôpital Fann, suite à la suspicion du COVID-19. Le test de laboratoire réalisé le même 03/03/2020 a confirmé la présence du nouveau coronavirus. L'état clinique du patient était stable en fin de journée du 03/03/2020. Une première liste de 38 contacts ont été identifiés parmi les membres de la famille et les agents de santé. Le listage des contacts va se poursuivre avec notamment les étapes de son voyage de la France à Dakar et de son passage à l'AIBD.



<u>Carte</u>: Répartition des cas confirmés et des cas suspects de COVID-19 par district sanitaire dans la région de Dakar, 4 mars 2020

Gestion des alertes de COVID-19

- En date du 03/03/2020, 2 nouvelles alertes reçues en date du 03/03/2020, validées toutes comme cas suspects (dont un confirmé comme cas de COVID-19 et le second en cours d'investigation au Laboratoire).
- De cumul des alertes reçues depuis le 1er Février 2020 est de 10 dont 7 validés comme cas suspects (70%) :
 2 cas confirmés, 4 testés négatifs et un résultat attendu (Tableau I).

District de résidence	Cas confirmé	Cas suspect	Invalidé	Total alertes
Dakar nord	0	1	0	1
Dakar ouest	1	3	1	5
Dakar sud	0	0	1	1
Guédiawaye	1	0	0	1
Popenguine	0	1	1	2
Total	2	5	3	10

♦ La figure 2 présente la distribution des alertes dans le temps et par district

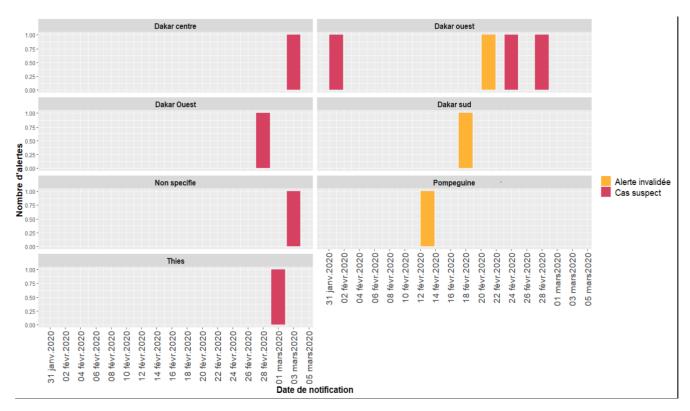


Figure 1: Distribution des alertes de COVID-19 par district et dans le temps

5. Actions de santé publique

5.1. Coordination

- Activation du Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire (COUS) le 2 mars 2020 et nomination d'un gestionnaire d'incident ;
- Elaboration d'un plan d'action de l'incident ;
- Tenue de réunions de coordination journalières ;
- Le gouvernement a approuvé le plan de réponse et s'est engagé à mettre les ressources nécessaires dans le cadre de la riposte;



5.2. Surveillance épidémiologique

- Screening des voyageurs venant dans les pays en épidémie active se poursuit
- Suivi des contacts au domicile des cas
- Suivi des contacts au niveau de l'aéroport
- Adaptation des procédures de suivi des contacts
- La Cellule d'alerte continue de colliger les appels d'urgence

5.3. Prise en charge des cas

PEC médicale

- Les 2 cas confirmés sont pris en charge au niveau du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Fann. Leur état clinique est stable
- 1 autre cas suspect est en isolement au CTE de Fann
- Réorganisation de l'accueil des urgences au SMIT
- Extension de la capacité du Centre de traitement de Fann (montage des tentes)

PEC psychosociale

- Assistance psychologique de la famille des cas
- Entretien avec les employés du cas 1
- o Programmation de la mise à niveau des prestataires impliqués dans l'assistance psychologique
- o Mise en place d'une assistance psychologique à distance

5.4. Communication et engagement des communautés

- Diffusion d'un communiqué de presse le 2 mars 2020
- Point de presse du Ministre de la Santé et de l'Action sociale le 2 mars 2020
- Veille médiatique et gestion des rumeurs
- Elaboration en cours d'un plan de communication de crise
- Elaboration et diffusion de messages sous forme de bandes passantes dans les médias
- Elaboration des éléments de langage sur le COVID-19

6.Perspectives

6.1. Coordination

- Notification à l'OMS par le PFN RSI
- Notification à l'OOAS
- Réunion journalières du groupe de coordination opérationnelle
- Mobilisation des ressources pour la réponse

6.2. Surveillance épidémiologique

- Obtenir des informations détaillées sur les passagers du vol qui a ramené le cas
- Configuration des tablettes et téléphones pour l'utilisation de ODK dans le suivi des contacts
- Formation des équipes cadre de région et équipes cadre de district suivie de celle des prestataires

6.3. Prise en charge (PEC) des cas

PEC médicale

- Formation sur la PEC COVID-19 du personnel du SMIT
- Aménagement du Centre de traitement à Fann
- Constitution des kits d'admission et de sorties

PEC Psychosociale

- Assistance psychologique à distance
- Mise à niveau des prestataires impliqués dans l'assistance psychologique

6.4. Communication et engagement des communautés

- Diffusion de bandes passantes sur les différents médias
- Participation aux émissions de grande écoute
- Veille médiatique
- Mobilisation communautaire

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Pour le Ministère de la Santé et de l'Action sociale

Dr Abdoulaye Bousso (Incident manager) : abousso@cousenegal.sn Dr Jean Pierre Diallo (Chef Opérations) : jeanpierrediallo@gmail

Pour L'OMS

Dr Frank Mboussou: franckfortunm@gmail.com